

Marché de l'emploi cadre dans l'ESS

Édition 2023



**Le champ de l'économie sociale et solidaire
(ESS)**

Le marché de l'emploi cadre dans l'ESS

Les profils de cadres dans l'ESS

Le champ de l'économie sociale et solidaire

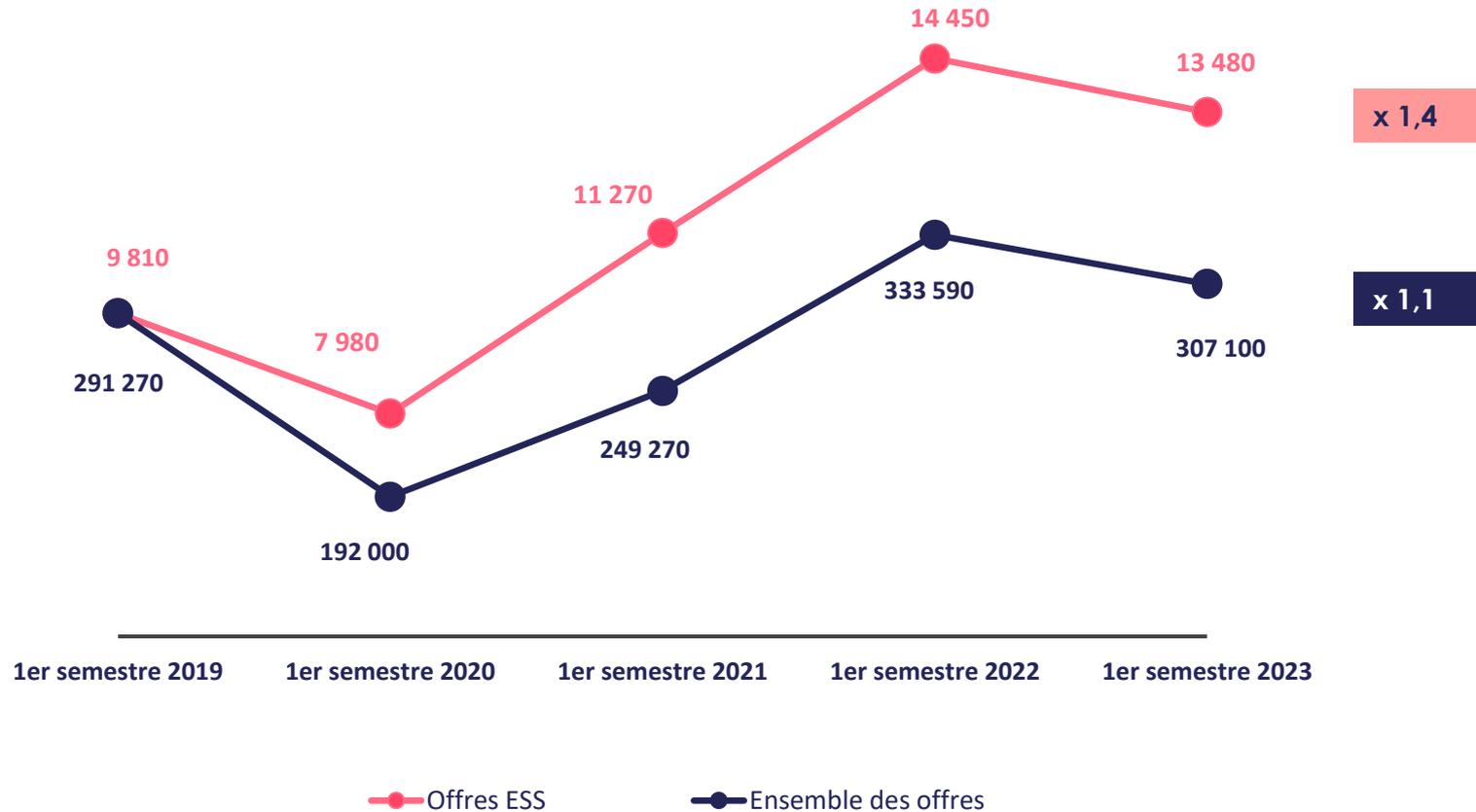
L'ESS, qu'est-ce que c'est ?

- Telle que définie par l'article 1 de la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) se caractérise par « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine » qui respecte les principes de fonctionnement suivants :
 - un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
 - une gouvernance démocratique définie et organisée par les statuts ;
 - une gestion qui consacre la majorité des bénéfices à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise, dont une partie est mise en réserves obligatoires impartageables.
- Historiquement, l'ESS inclut les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations (toutes quatre reconnaissables à travers leur statut juridique).
- Le champ de l'ESS a été élargi en 2014, aux sociétés commerciales non coopératives de l'ESS sous réserve qu'elles puissent justifier de leur utilité sociale. Dans le cadre de notre étude, ces sociétés ne sont pas intégrées car elles représentent une infime partie de l'ESS.

Le marché de l'emploi cadre dans l'économie sociale et solidaire

Les besoins dans le domaine de l'ESS progressent plus rapidement qu'au global

> Évolution du nombre d'offres d'emploi cadre dans l'ESS vs. évolution de l'ensemble des offres (base 100 au 1^{er} semestre 2019)

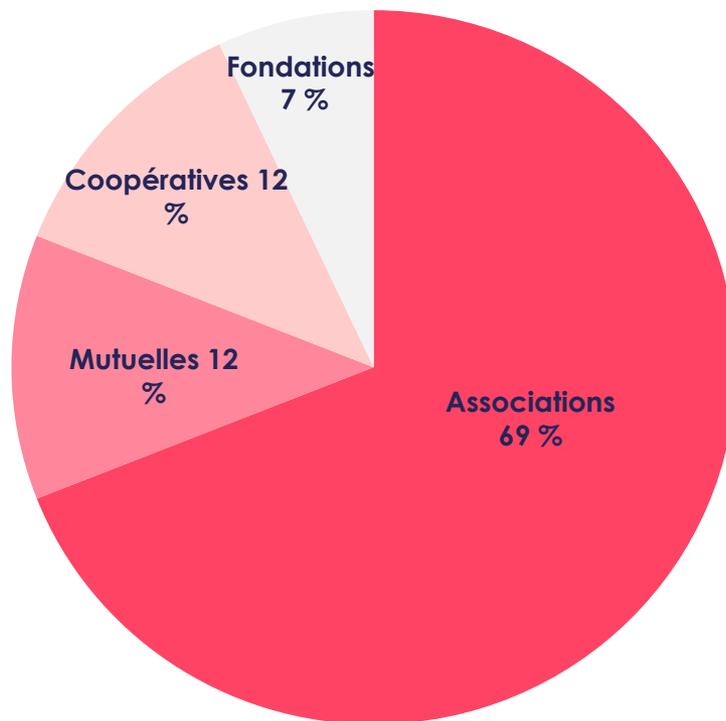


Source : offres publiées sur apec.fr



Près de 7 offres d'emploi cadre sur 10 proviennent du **secteur associatif**

> Répartition des offres d'emploi cadre dans l'ESS au 1^{er} semestre 2023



- Les offres d'emploi de l'ESS représentent 4,4 % des offres d'emploi cadre (13 480).
- Ceci pèse quasiment autant que le secteur de la distribution généraliste et spécialisée (4,3 %), et le secteur des activités juridiques et comptables (4,1 %).

Source : offres publiées sur apec.fr

Les services sont le principal secteur pourvoyeur d'offres d'emploi cadre dans l'ESS

> Répartition des offres d'emploi cadre dans l'ESS par secteur d'activité*, au 1^{er} semestre 2023

	Offres ESS	Ensemble des offres
Services, dont	94 %	72 %
<i>Santé – action sociale</i>	35 %	5 %
<i>Banque et Assurances</i>	17 %	7 %
<i>Activités des organisations associatives et administration publique</i>	16 %	3 %
<i>Formation initiale et continue</i>	11 %	2 %
Commerce	3 %	8 %
Industrie	2 %	14 %
Construction	1 %	6 %

*Tous secteurs, hors entreprises du travail temporaire et Sièges sociaux

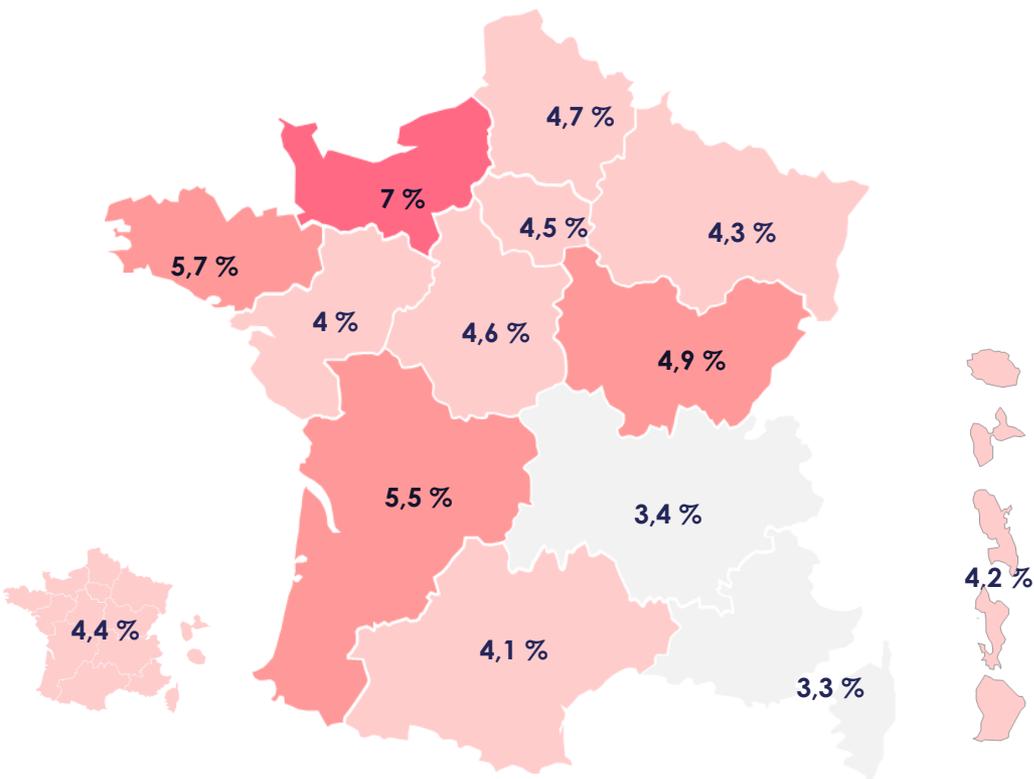
- Les services concentrent la quasi-totalité des opportunités d'emploi dans l'ESS.
- Le secteur de la santé-action sociale représente plus d'un tiers des offres d'emploi dans l'ESS.
- Des différences existent selon le statut juridique :
 - Pour les associations, les offres d'emploi proviennent principalement des secteurs de la santé-action sociale (44 %) et des administrations publiques (21 %).
 - Pour les mutuelles, plus de 8 offres sur 10 sont émises par le secteur de la banque-assurances.
 - Pour les coopératives, près de la moitié proviennent de la banque-assurances et dans une moindre mesure du commerce (13 %).

Source : offres publiées sur apec.fr



Les opportunités d'emploi cadre dans l'ESS sont surreprésentées dans 4 régions métropolitaines

> Part des offres d'emploi cadre dans l'ESS en région au 1^{er} semestre 2023

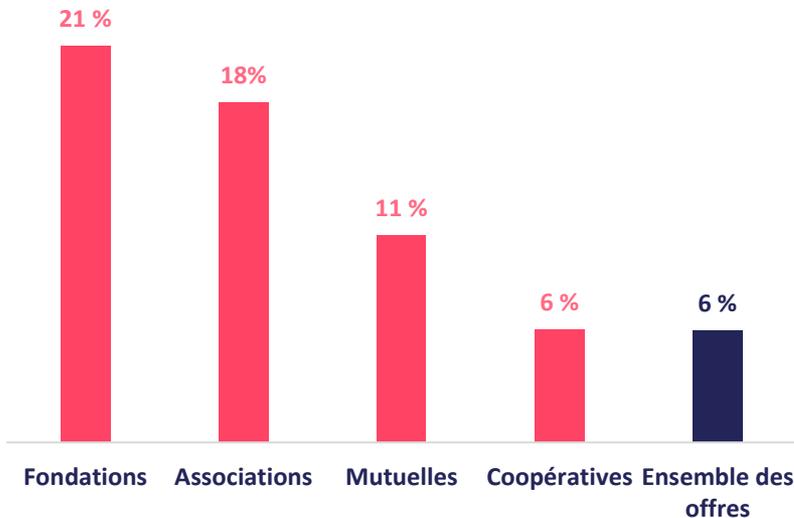


- L'Île-de-France concentre un peu plus du tiers des offres d'emploi de l'ESS (34 %), vient ensuite la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 11 %.
- À l'échelle nationale, les offres d'emploi cadre dans l'ESS représentent 4,4 % de l'ensemble des offres.
- Leur part dépasse les 5 % en Nouvelle-Aquitaine (5,5 %), en Bretagne (5,7 %), pour atteindre 7 % en Normandie.
- Les offres d'emploi de l'ESS sont surreprésentées dans certaines régions présentant un fort tissu coopératif comme la Bretagne ou la Normandie en raison de la richesse de leur agriculture, ou bien mutualiste comme la Nouvelle-Aquitaine.

Source : offres publiées sur apec.fr

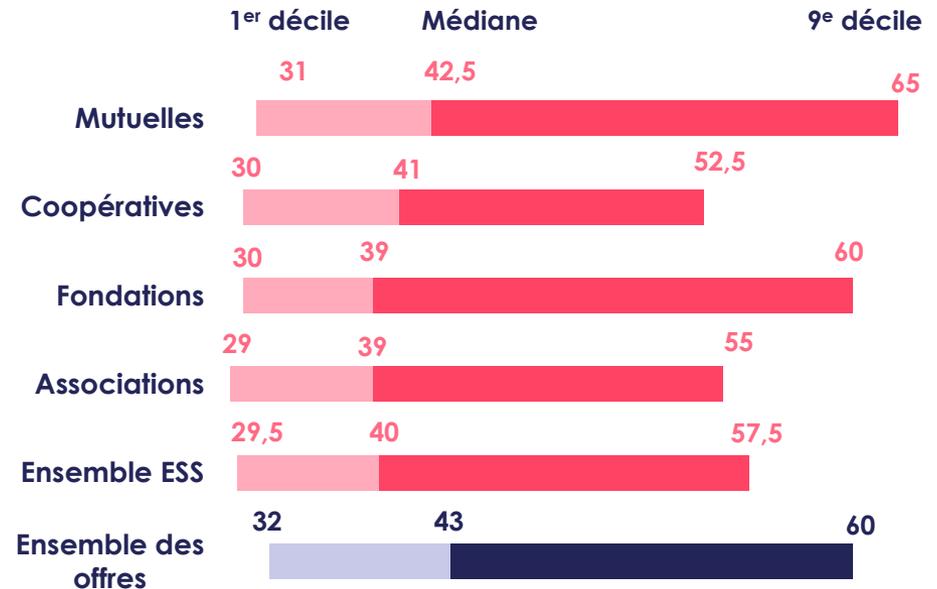
Les salaires proposés dans l'ESS sont moins élevés que dans les autres structures, et les contrats à durée déterminée plus nombreux

> Part des offres d'emploi cadre en CDD dans l'ESS comparativement à l'ensemble des offres d'emploi cadre, au 1^{er} semestre 2023



→ Dans les fondations, la part des offres en CDD monte jusqu'à 21 % a contrario, dans les coopératives, elle est équivalente à l'ensemble des offres.

> Salaire proposé dans l'ESS au 1^{er} semestre 2023, par statut juridique d'entreprise (en K€)



→ Le salaire médian proposé dans l'ensemble des offres d'emploi cadre de l'ESS est inférieur de 2,5 K€ à celui proposé pour l'ensemble des offres. C'est dans les mutuelles que les salaires proposés sont les plus importants. Dans ces structures, 50 % des offres affichées proposent des salaires supérieurs à 42,5 K€.

Source : offres publiées sur apec.fr

Médiane : 50 % des offres affichent plus que la valeur indiquée, 50 % indiquent moins



Top 5 des familles de métiers cadres les plus recherchées dans chacune des 4 types de structure de l'ESS

Associations

Encadrement médical, social et paramédical	12 %
Direction de structures en santé – social	8 %
Enseignement et de la formation continue	6 %
Psychologie et accompagnement social	6 %
Médecine	6 %

Mutuelles

Médecine	11 %
Soins infirmiers et paramédicaux	5 %
Relation clients	5 %
Encadrement médical, social et paramédical	5 %
Management commercial	4 %

Coopératives

Relation clients	6 %
Management commercial	6 %
Commercial - grands comptes	5 %
Ingénierie d'affaires	4 %
Commerciaux dans la banque	4 %

Fondations

Encadrement médical, social et paramédical	15 %
Psychologie et accompagnement social	10 %
Médecine	9 %
Direction de structures en santé – social	5 %
Contrôle de gestion	4 %

Traitement réalisé sur 92% des offres pour lesquelles le métier du poste proposé a été identifié

Source : apec.fr

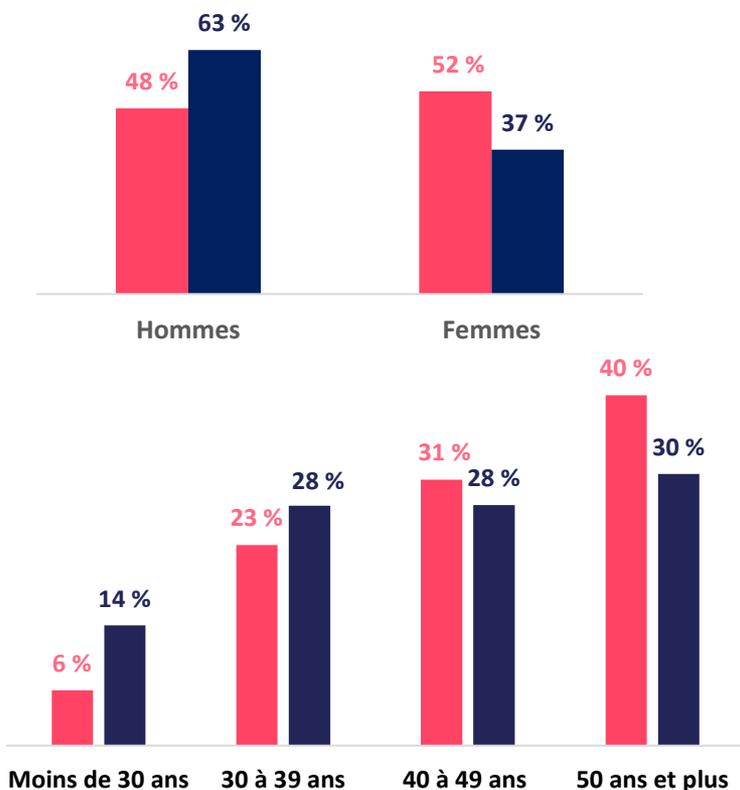


Les profils de cadres dans l'économie sociale et solidaire

D'après l'Insee, l'ESS emploie **299 300 cadres, soit 7,8 % des cadres du secteur privé**

> Répartition des cadres de l'ESS par sexe et âge

■ Cadres de l'ESS ■ Ensemble des cadres



> Répartition des cadres de l'ESS par secteur d'activité et taille d'entreprise

	Cadres de l'ESS	Ensemble des cadres
Activités financières et d'assurances	28 %	9 %
Action sociale et santé	19 %	4 %
Enseignement	15 %	2 %
Soutien aux entreprises	2 %	3 %
Autre	36 %	82 %
Total	100 %	100 %

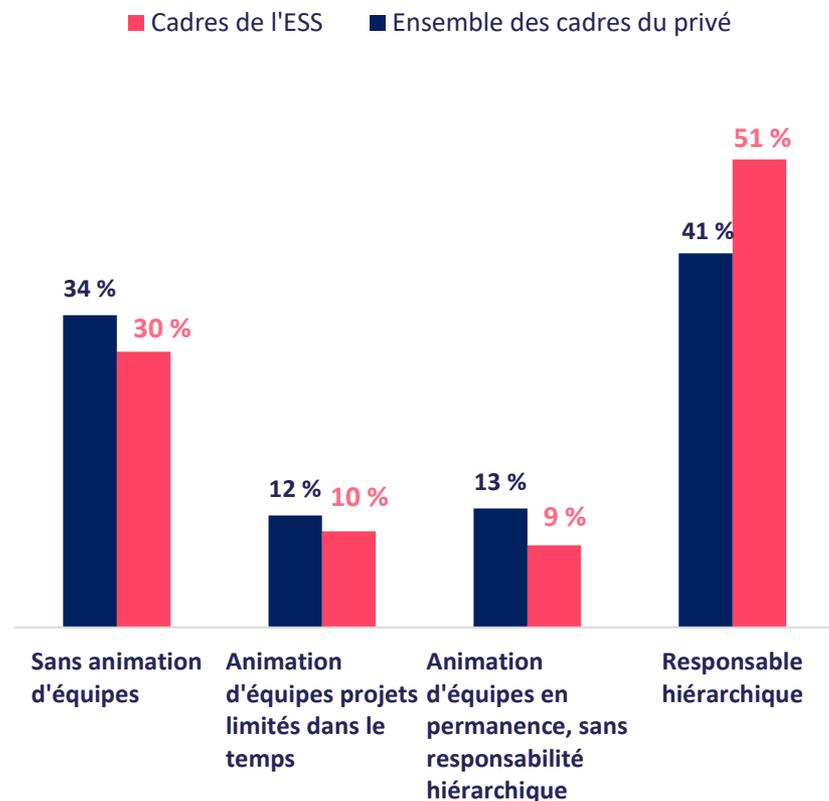
	Cadres de l'ESS	Ensemble des cadres
Moins de 10 salariés F/H	7 %	8 %
Entre 10 et 49	19 %	23 %
Entre 50 et 99	9 %	7 %
Entre 100 et 249	13 %	11 %
Entre 250 et 499	12 %	10 %
500 salariés F/H et plus	40 %	41 %
Total	100 %	100 %

Source : Insee, DSN, 2020

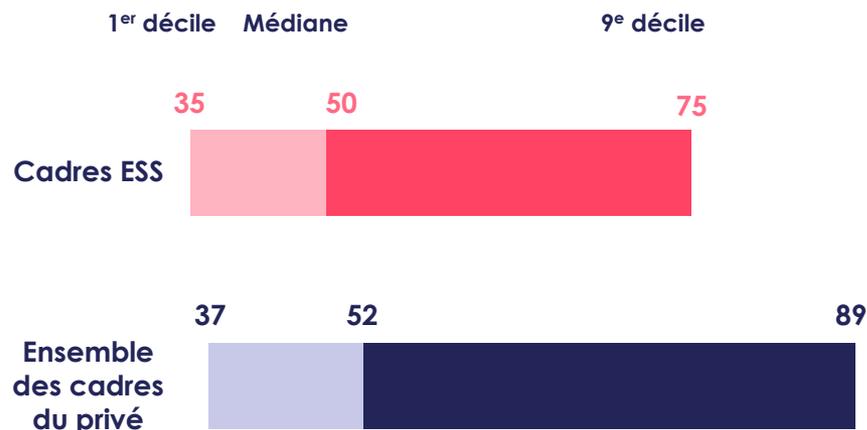


Les cadres de l'ESS ont un niveau de responsabilité plus important mais une rémunération moins élevée que les cadres en général

> Répartition des cadres de l'ESS selon leur niveau de responsabilité



> Niveau de rémunération des cadres de l'ESS



→ Les cadres en emploi dans l'ESS sont proportionnellement plus souvent responsables hiérarchiques qu'en moyenne (51 % vs. 41 %). Leur niveau de rémunération est toutefois inférieur à la moyenne.

Médiane : 50 % des cadres gagnent plus que la valeur indiquée, 50 % gagnent moins.

Marché de l'emploi cadre dans l'ESS

Édition Apec 2023



ISSN 2681-2819 (COLLECTION RECRUTEMENT)

Octobre 2023

Apec
51, boulevard Brune
75689 Paris Cedex 14



Toutes les études de l'Apec sont disponibles
gratuitement sur le site
www.corporate.apec.fr > Nos études



Direction des données et études : Pierre
Lamblin

**Responsable du pôle Valorisation des
données :** Sébastien Thernisien

Equipe projet : Kaoula Ben Messaoud,
Olivier Busnot, Caroline Legrand, Sylvie
Tartesse

© Apec. Cette publication a été créée à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des cadres, régie par la loi du 1er juillet 1901 et publiée sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).